

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF537

présenté par

Mme Arrighi, rapporteure, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Bateau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Thierry, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian et M. Tavernier

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	5 000 000	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	5 000 000
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Ecologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les lignes de train de nuit reliant Paris à Berlin et Paris à Vienne ont été interrompues soudainement, à la suite de la suppression de la subvention d'État versée à la SNCF. Cette décision découle des lettres plafond adressées par le gouvernement Bayrou au ministère des Transports durant l'été 2025. Il s'agissait des deux seules liaisons ferroviaires internationales nocturnes au départ de la France. Dans un contexte d'urgence climatique et de consolidation de la coopération européenne, leur disparition envoie un signal particulièrement négatif. La reconduction de cette aide publique pour l'année 2026 permettrait de rétablir les liaisons dès le printemps suivant, sans pour autant dispenser l'État d'exiger une amélioration de leur équilibre économique.

Le collectif *Oui au train de nuit* avance plusieurs pistes d'optimisation : alterner les circulations directes Paris-Berlin et Paris-Vienne pour éviter les manœuvres complexes à Mannheim et gagner en fiabilité ; rendre ces trains visibles sur la plateforme SNCF Connect, avec un lien vers le site autrichien de vente de billets - puisque la SNCF ne commercialise pas encore ces trajets. Enfin, transformer l'actuel arrêt technique de Nancy en arrêt commercial, afin de permettre l'embarquement et le débarquement des voyageurs de l'axe Nancy-Metz-Luxembourg.

L'amendement procède à l'abondement à hauteur de 5 millions d'euros en AE et en CP des crédits de l'action 44 – Transports collectifs et plus précisément ceux de la sous-action *44-06 Financement du déficit d'exploitation des trains d'équilibre du territoire* du programme 203 « Infrastructures et services de transports ». Afin de garantir la recevabilité de cette proposition, il est procédé d'une part à une baisse à hauteur de 3,5 millions en AE et en CP des crédits de l'action 02 – *Accompagnement transition énergétique* du programme 174 « Énergie, climat et après-mines » et de 1,5 millions en AE et en CP des crédits de l'action 04 – *Gestion économique et sociale de l'après-mine* du même programme.

Cette baisse vise uniquement à respecter les règles de recevabilité. Les auteurs de cet amendement n'ont aucune intention de baisser les crédits de cette action et souhaitent que le Gouvernement lève le gage.